

## LE PARC JACQUES PARIS DE BOLLARDIERE INAUGURE

Plusieurs membres de notre association se sont rendus jeudi dernier à l'invitation du Maire de Chenôve pour l'inauguration de la nouvelle dénomination du parc de l'Hôtel des sociétés portant désormais le nom de « Parc Jacques Pâris de Bollardièrè ».

Nous étions d'autant plus heureux de nous retrouver que cette nouvelle appellation correspond à un engagement des Villes de Chenôve et de Dijon pris en mars 2019 lors du Congrès national de l'association 4ACG (Association des Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami.e.s Contre la Guerre) de dédier une rue ou un espace à ce général si atypique qui s'est illustré en particulier pendant la Guerre d'Algérie. Deux de nos adhérents, René Schmitt (décédé en début d'année) représenté par sa sœur Odile et Gérard Jacob, en tant qu'ancien appelé, attendaient ce moment avec une certaine impatience. Ils ont dévoilé la nouvelle signalétique avec beaucoup d'émotion.

Pour mémoire, les anciens appelés d'Algérie membres de la 4ACG reversent intégralement leur pension militaire à des associations humanitaires en Algérie mais bien au delà.

Cette cérémonie nous donne l'occasion de retracer le parcours exceptionnel de ce militaire épris de liberté.

Jacques Pâris de Bollardièrè est né en 1907 à Chateaubriant dans une famille catholique et de noblesse de province. En 1924, il entre au Prytanée militaire de La Flèche puis à Saint-Cyr, deux ans après. Il y restera 3 années pour en sortir sergent et non sous-lieutenant, car jugé élève contestataire et indiscipliné.

Il s'engage ensuite dans la légion et rejoint le sud-oranais en février 1935. Il y reste 4 ans mais ressent de l'inaction.

Lors de la déclaration de guerre à l'Allemagne en septembre 1939, Jacques Pâris de Bollardièrè a 32 ans et va pouvoir donner enfin un sens à sa carrière. Il se rend sur tous les points sensibles de la résistance à Hitler. Parachuté en 1944 à Mourmelon, il combat au sein du maquis des Ardennes. Il sera de fait condamné à mort par Pétain mais décoré par De Gaulle. Une seule chose le motive : ne pas se résigner à la défaite.

Ce sera ensuite l'Égypte, l'Érythrée, la Libye et l'Algérie.

En juin 1945, il épouse Simone Ertaud qui devient Simone de Bollardièrè. L'année suivante, il prend le commandement du 1er bataillon de parachutistes et part pour la guerre d'Indochine jusqu'en 1953. « Cette guerre monstrueuse » contre un peuple qui se bat pour son indépendance lui laisse un goût amer,

anticipant la défaite de la France.

A son retour, il est affecté au Centre des Hautes Études militaires puis à l'école de Guerre. Mais cette vie morne ne lui convient toujours pas.

Son attention se porte sur l'Algérie où la France envoie des jeunes du contingent ou des rappelés sans aucune préparation, ni matérielle ni morale.

Avec le colonel Roger Barberot, il crée les « commandos noirs », petites unités chargées de renouer le dialogue avec la population musulmane. Nommé général, il se trouve confronté aux méthodes employées par le général Massu qui préfère, lui, les opérations de police.

Jacques Pâris de Bollardièrre tente alors de dénoncer « certains procédés » en vigueur [la torture en l'occurrence] pour récupérer des renseignements.

Réprouvant cette situation, il donne alors sa démission aux autorités civiles et militaires en évoquant le caractère néfaste de la politique menée par la France en Algérie, celle conduite par Guy Mollet et son ministre de la justice François Mitterrand. Celui-là même qui, devenu plus tard président de la république, abolira la peine de mort en France en octobre 1981.

Ses prises de positions lui valent 60 jours de détention à la forteresse de la Courneuve.

Il accueille avec soulagement les accords d'Evian du 18 mars 1962. Il devient ensuite animateur social au sein du mouvement d'Éducation Populaire l'Institut Culture et Promotion et tient, en 1963, sa première conférence sur la Paix.

Dix ans après, il publie un livre « Bataille d'Alger, bataille de l'homme » en réplique au livre de Massu « La vraie bataille d'Alger » qui relance le débat sur la torture. S'ensuivent beaucoup d'autres engagements : soutien aux autonomistes bretons, président de l'association « Logement et promotion sociale », conférences publiques pour la Paix, actions militantes contre les essais nucléaires français à Mururoa, soutien aux paysans travailleurs du Larzac, participe à la création du M.A.N. (Mouvement pour une Alternative Non violente) avec Jean-Marie Muller. Il est du combat des « LIP » à Besançon et soutient les objecteurs de conscience en déliquescence avec l'armée.

En 1982, à l'occasion de la découverte d'un charnier dans les Aurès, il dénonce le silence qui dure depuis plus de 20 ans sur les tortures et exactions commises en Algérie.

Il s'oppose aux évêques de France signataires d'un texte approuvant la dissuasion nucléaire et en 1983, il écrit au ministre Charles Hernu en expliquant

son refus d'être réintégré dans ses droits militaires.

Définitivement, Jacques Pâris de Bolladière devient un apôtre de la non-violence pour son opposition à l'exploitation de l'homme par l'homme.

Il s'éteint en 1986, à 78 ans, des suites de maladie.

La presse unanime a fait ressortir le caractère exceptionnel de son itinéraire « de l'armée à la non-violence ». On comprend dès lors que deux anciens appelés, René Schmitt et Gérard Jabob, aient adhéré à la philosophie de ce général si atypique et soient restés fidèles à la 4ACG.

Chenôve, ville de Paix comme l'a rappelé le Maire Thierry Falconnet dans son allocution, méritait bien de qualifier le parc de l'Hôtel des Sociétés « Parc général Jacques Pâris de Bollardièrè ».

Promesse tenue !

Crédit photos : Dominique Lalire & Non violence Actualité